INTERNATIONAL BULK CARRIÈRES, FILIALE DE LA CNAN GROUP

Le personnel navigant dans l'embarras

Les membres du personnel navigant d'IBC (International Bulk Carrières), filiale de la CNAN Group, sont dans l'embarras, ayant perdu pour leur majorité, leurs salaires, depuis 18 mois pour certains d'entre eux.

M. Kebci - Alger (Le Soir) - Le malheur de ces travailleurs, près de 250, traînant une carrière longue de 25 ans au minimum, a commencé avec l'entrée en partenariat de leur employeur avec un triumvirat composé de trois entités Pharaon et CTI avec 24,5% chacun, et Laouadji, un Algérien qui détient 2% du capital au moment où IBC détient les 49% restants.

C'était en septembre 2007 quand le contrat de cession signé par les partenaires stipulait noir sur blanc que la nouvelle entité se devait de reprendre le personnel navigant d'IBC pour une durée de 5 ans.

Mais c'était compter sans la marche arrière du partenaire étranger, qui, au bout de trois ans d'exercice, remercie ce personnel algérien pour le remplacer par un autre, étranger. Depuis, ces marins ne savent à quel saint se vouer ni à quelle porte frapper tant ils font face à une situation que personne ne leur envierait, eux qui s'attendaient à meilleur cadeau à leur offrir au bout d'une longue carrière dédiée à la marine marchande. Une situation exacerbée par le différend apparu entre les deux partenaires et désormais porté devant les chambres des litiges de Londres et de Paris.

Conséquence directe de ce bras de fer, affirme Rabah Youtichène, secrétaire général de la section syndicale de l'entreprise, «pas moins de 8 navires de l'entreprise se retrouvent bloqués pour certains depuis 2009, comme c'est le cas de 3 se trouvant en Grèce, 4 autres dans la lointaine Malaisie et le dernier en Chine, pour des prétextes fallacieux liés à leur état que ne leur permettrait pas de fonctionner». Notre interlocuteur regrettera le fait que le plan de redéploiement du personnel poussé au chômage au sein des stations maritimes du pays proposé par le ministère des Transports n'ait pas abouti puisque, dira-t-il, seul un a pu être casé.

Photo : Samir Sid

Pas moins de 8 navires se trouvent bloqués depuis 2009.

Pour notre interlocuteur, l'urgence est d'assurer des salaires d'attente pour ce personnel, le temps que la flottille bloquée loin du pays soit rapatriée et réparée pour être de nouveau opérationnelle.

Cela dit, la patience de ce personnel ne saurait se prolonger indéfiniment puisque d'autres démarches seront incessamment adoptées dans l'optique de recouvrer leurs droits.

Youtichène parle, dans ce sens, d'une assemblée générale de tout le personnel navigant, ce jeudi, au siège d'IBC à Hydra, sur les hauteurs de la capitale. Un conclave qui aura à faire l'état des lieux et décider en conséquence de la démarche à adopter en vue de se faire entendre.

M. K.

EL TARF

Les travailleurs algériens de l'entreprise syrienne Oujac ferment la RN 44

Les travailleurs algériens de l'entreprise syrienne Oujac, sous-traitante pour le compte d'une grande entreprise étrangère versée directement dans la réalisation du mégaprojet de le centrale électrique de Koudiat Edraouch, ont fermé à la circulation la RN 44, en usant de blocs de pierres et autres objets hétéroclites.

Les travailleurs réclament à l'entreprise syrienne plusieurs mois de salaires impayés.

«Nous avons informé, il y a plus de deux mois, l'Inspection du travail de wilaya de notre situation et des dépassements de l'entreprise syrienne. Malheureusement, c'est le silence-radio, rien à l'horizon de palpable et de réjouissant. Notre mouvement de protestation reste notre ultime recours pour faire entendre nos revendications.»

Daoud Allam

CENTRE DE RECHERCHE NUCLÉAIRE

Les chercheurs reviennent à la charge

Les chercheurs permanents du Centre de recherche nucléaire d'Alger (CRNA) et de Draria (CNRD) ne décolèrent pas. Leur syndicat n'exclut pas de recourir à une grève cyclique pour se faire entendre.

Nawal Imès - Alger (Le Soir) - Organisés de manière légale sous l'égide de l'UGTA, ils dénoncent leur mise à l'écart par leur tutelle. Ils rappellent dans un communiqué, qu'il y a une année, ils avaient saisi le ministère de l'Energie et des Mines pour protester contre la non-application du décret exécutif 10-250 et le projet de statut des personnels.Le syndicat national des chercheurs permanents déplore l'attitude des responsables des deux centres de recherche qui refusent de reconnaître le syndicat comme partenaire social, une attitude qu'il estime «aux antipodes de toutes les considérations réglementaires et managériales». Dénonçant le mutisme de leur tutelle, à savoir le ministère de l'Energie et des Mines, le syndicat des chercheurs permanents s'est demandé dans le communiqué rendu public hier jusqu'à quand les chercheurs ils seront réduits à exposer leurs problèmes sur la scène publique, allusion à l'action de protestation qui sera décidée incessamment.

Photo : Djallel B.

Les chercheurs ne décolèrent pas.

N. I.

BLIDA

Les travailleurs de l'Entreprise des transports urbains entravent le déplacement des citoyens

Les travailleurs de l'Entreprise des transports urbains de Blida, ETUB, ont observé, hier, un sit-in à l'intérieur de leur direction et devant le siège de la wilaya, et ce, pour protester contre «la faible revalorisation» de leurs salaires.

Ce débrayage, faut-il le dire, a provoqué une grande perturbation dans le transport des citoyens, notamment ceux empruntant la ligne numéro 4 qui relie Blida à l'Université Saâd-Dahleb.

Selon certains travailleurs, notamment les chauffeurs et les receveurs, la convention signée par la tutelle pour l'augmentation des salaires a eu lieu sans la consultation de ces derniers, ce qui a fait que cette revalorisation a été perçue, pour beaucoup, comme dérisoire puisque pour certains elle n'a pas dépassé les mille dinars.

Dans un autre contexte, les employés de l'ETUB reprochent à leur syndicat de ne pas les avoir correctement défendus même s'il leur a été avancé, nous dit-on, que cette augmentation émane du ministère des Transports uniquement.

Selon une source proche de la direction de l'ETUB de Blida, l'application de la nouvelle grille des salaires, signée en décembre dernier par toutes les parties concernées, est nationale et à laquelle sont soumises toutes les entreprises du pays.

M. B.

40ème jour

Pensée pour le plus tendre et affectueux des pères, grands-pères et époux

Saou Arezki

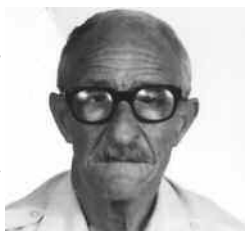

Voilà juste 40 jours que tu es parti, mais pour nous, c'est une éternité. Le vide que tu as laissé est immense et la douleur toujours aussi vive, mais notre foi en Dieu est grande et nous arrivons à accepter ton départ, à supporter ton absence sans jamais t'oublier. Nous, tes enfants et ton épouse, remercions toute la famille, les amis, les voisins qui nous ont soutenus en ces moments difficiles, et nous demandons à tous ceux qui t'ont connu et aimé d'avoir une pieuse pensée à ta mémoire.

Repose en paix, cher père

F N°128003

CONSEIL RÉGIONAL DE L'ORDRE DES MEDECINS DE TIZI-OUZOU

CONDOLÉANCES

C'est avec une profonde tristesse que nous avons appris le décès de notre confrère le Dr Khellil Rafaa, ancien président du Conseil national de l'Ordre des médecins. En cette douloureuse circonstance, le président et l'ensemble des membres du Conseil régional de l'Ordre des médecins de Tizi-Ouzou présentent à sa famille leurs sincères condoléances et l'assurent de leur profonde sympathie.

Que Dieu le Tout-Puissant lui accorde Sa Sainte Miséricorde et l'accueille en Son Vaste Paradis.

«A Dieu nous appartenons et à Dieu nous retournons.»

P/le Conseil le président Dr A. Diboun

F N°006699/B13